

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison (châssis)	CHEVROLET	K 20 / modèle CK 20903 (moteur V8-350-4) (L)	CH 3333 10

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION, of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"CK 20903" et "CH 3333 10" sur la plaquette du constructeur "CKL 2.9." devant le No du châssis
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur l'avant
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"57" à l'avant, à gauche, sur la culasse (frappée par l'importateur)
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE S.A., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	CKL 249 F 443 390

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur toutes roues *
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues AR = régulateur, AV = soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	Marque	CHEVROLET	Type	V8, 350-4 (L)
	Construction	V	Temps	4
	Carburant	B	Position	avant
	Refroidissement	eau	Nombre cylindres	8
	Alésage	101,60	Course	88,39
	Cylindrée	5730	CV-impôt	29,18
	Puissance en kW CV	121 165 SAE-net	à l/min	3600
	Bruit à proximité	80	dB(A) à l/min	2700 **)
	Silencieux	1= 540 x 240 x 140 mm		
	Mesure des gaz	ECE-15/03; CO 0,1 % à 620 t/min. +)		
	Déparasitage	OC2, annexe 8, chiffres 3+4=D		

Carrosserie	cabine normale			
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	km/h	
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseurs	xxxxxx / gauche / droite sur demande	
Cale	-	Attelage		
Antivol	verrouillage de la direction			
Nombre de places	3	av. 3	centre -	ar -
Dimensions §)	intérieur	extérieur		
Longueur		5240	Empattements	3340
Largeur		2050	Essieu double	av 1740 ar 1680
Hauteur		1933	Voie	av - ar -
Porte à faux	lat.		Voies	av - ar -
	av	848		
	ar	1052	Braquage ø	c 13600 d 13600

Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	1285	700	1985	§)
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.	1678	2495	3500	
Dimens. pneus	9,50 x 16,5LT	9,50 x 16,5 LT	(Variantes ++)	
Ply/bars	8 / 2,8	8 / 4,9	voir	
Charge	1690	2520	remarques)	
pour V max	120	120		
Garantie poids remorquable avec frein			5500	
Garantie poids remorquable sans frein				
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé				
Vitesse maximale selon le constructeur			120	km/h
Vitesse maximale testée				km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Équipement		
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	GUIDE IT SAE STIAR P1-73 ou SAE AIRST 74 GROTE9130	
Feux stop	GUIDE IT SAE STIAR P1-73 ou SAE AIRST 74 GROTE9130	
Clignoteurs	av 1	(E) SAE AP23-TA ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AR SAE A... DOT ou 1 (E)
Feux de gabarit	av	l ar
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	séparé ou combiné avec feux rouges	
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	CHEVROLET K 20		
Homologation			
N°	CH	3333 10	
Carrosserie			
Places	total 3	avant	3
Poids à vide sel. bulletin pesage	Carburant	B	
Charge utile sel. le véhicule	CV-impôt	29,18	
Poids total	3500	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Entraînement : sur toutes les roues, constant; blocage du différentiel entre l'essieu avant et l'essieu arrière, commande mécanique par levier.
- ** Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 3,73 = 76 dB/A.
- + Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée. LFEM-No 41 517.
- + Pneus : application de l'OCE, article 13, alinéa 1 (Load Range D = 8 Ply Rating).

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV-latéraux;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués E;
- les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des feux E;
- les ampoules d'origine des feux stop/rouges/clignoteurs AR sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 W; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine); valable seulement pour les feux GUIDE IT SAE STIAR P1-73;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- le tuyau d'échappement est conduit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le limiteur du régime "Limitron" est monté; régime limité à 3160 t/min (vitesse maximale/garantie des pneumatiques);
- un ventilateur Visco avec ø 460 mm (à 7 pales) est monté;
- des bavettes sont obligatoires derrière les roues avant; à l'arrière, selon la carrosserie.

Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.

Lieu et date de l'homologation Studen, 09.07.79.

Service fédéral d'homologation

Voiture
de livraison

CHEVROLET

K 20

(CK 20 903)

CH 3333 10

Fiche complémentaire

I

Complément du 14.01.80 à Studen - lin

à partir du No du châssis CKM2.A. (millésime 1980)

Identification : "CKM2.A." devant le No du châssis

Code du moteur : " M "

Régime à la puissance du moteur: 3800 t/min

Mesures du bruit selon l'OCE :

avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, iA 4,10 = 77,5 dB/A

avec le véhicule à l'arrêt : 73 dB/A à 2850 t/min

Mesure des gaz : ECE-15/03, 0,15 % CO à 750 t/min (LFEM No 42 038)

une marque d'homologation n'est pas obligatoire.

V-max. au régime limité : le régime de rotation maximale du moteur doit être limité à 3475 t/min; réglage par régleur "LIMITRON"; correspond à 120 km/h.

Poids garanti sur l'essieu AR : 2722 kg.

Pneus : 9.50 - 16.5 LT 10 PR (Load Range E) AV 1840 (3,2) AR 2766 (5,6) Vmax. 120 km/h.

Modification : réglage du mélange au régime du ralenti à 650-750/min: 0,15-0,3 % CO.